



# Adjoints Administratifs

**19 novembre 2013**

La CAP est présidée par Brigitte THORIN, adjointe au sous-directeur de la modernisation et de la gestion statutaires, au SG/DRH. La CGT est désignée comme secrétaire adjoint (tour de rôle entre les organisations syndicales).

## Déclaration des élu-e-s

Madame la présidente,

La CFDT a été reçue le 13 novembre par Philippe Martin, notre ministre. Ce fut l'occasion d'un bilan de l'agenda social, en particulier sur les points concernant la catégorie C.

Si les nouvelles grilles, publiées par la Fonction publique le 1<sup>er</sup> octobre, apportent quelques points positifs (fin de carrière échelle 6 à IM 462 à terme, durée des échelons réduite en début de carrière), la CFDT continue de revendiquer une refonte de bien plus grande ampleur pour les agents : la réduction du nombre de grades, le déroulement de carrière simplifié, et l'amplitude de carrière améliorée sont l'essentiel des exigences portées.

### **Un agent de catégorie C qui débute, reste 10 ans au niveau du SMIC !**

La CFDT a souligné l'insuffisance de la rénovation de la grille, avec toujours 4 grades et seulement 141 points d'amplitude (puis 146 en 2015).

Le Conseil Supérieur de la Fonction publique de l'État, dans sa séance du 6 novembre, a même reporté la date d'application des nouvelles grilles au 1<sup>er</sup> février 2014 pour des raisons budgétaires dans la Fonction publique territoriale.

### **Encore un mois de perdu pour les agents !**

Nous avons demandé au ministre d'intervenir pour que la Fonction publique et le Budget ne censurent pas nos mesures catégorielles, en particulier le taux de 100% pour le passage de l'échelle 3 à l'échelle 4.

Notre ordre du jour prévoit la titularisation des agents recrutés sous contrat de travailleurs handicapés ; c'est l'occasion de rappeler le taux d'emploi très insuffisant dans la Fonction publique de l'État : 3,33%, bien loin de l'objectif minimal de 6%.

Je vous remercie de votre attention.

## Réponses de l'administration

La DRH partage l'avis des représentants du personnel sur l'intégration des travailleurs handicapés (obligation de résultats pour les services).

La refonte des grilles indiciaires touche les trois fonctions publiques. Les projets d'avancement ont un coût important, notamment pour la fonction publique territoriale, c'est pourquoi la DGAFF a mis en place un phasage. La position de la DRH est une nouvelle fois identique à celle des organisations syndicales : 4 grades ne sont pas représentatifs, elle est plutôt favorable à 2. Le CGEDD, dans son rapport provisoire, proposerait plutôt 3 grades. Il doit, toutefois, être complété par les orientations du rapport Pêcheur remis au Premier ministre le 5 novembre dernier.

Le plan de requalification ne dépend pas que du ministère, mais également de la DGAFF et du Budget. Le secrétaire général de notre ministère a donné ses directives à la DRH ; il veut que celui-ci ne soit pas un plan « alibi » mais qu'il soit important. Il sera établi sur 3 ans avec examen professionnel sans mobilité importante forcée (ce sera dans le département).

## Titularisation de travailleurs handicapés

Quinze dossiers ont été présentés et tous ont reçu un avis favorable. La date de titularisation est prise en fonction de chaque dossier.

## Demande d'intégration directe

Nom .....	service d'origine .....	service d'accueil .....	date d'effet
BONNET Sabine.....	Ministère de la culture.....	ENIM.....	01/12/2013
GUICHARD-MARNEUR Patricia	Ministère de l'Éducation Nationale.	ENIM.....	01/12/2013
GUILLOU Hélène .....	Hôpital de Vitré .....	ENIM.....	01/12/2013
TOXE Nathalie .....	Synd. Électricité Gaz Mayenne .....	ENIM.....	01/01/2014

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette session, contacter les élu-e-s CFDT

Gwénaëlle L'HUILLIERE..... DIR EST

[gwenaelle.lhuilliere@developpement-durable.gouv.fr](mailto:gwenaelle.lhuilliere@developpement-durable.gouv.fr)

Guy FUCHS..... DGITM ..... 01 40 81 78 76

[guy.fuchs@developpement-durable.gouv.fr](mailto:guy.fuchs@developpement-durable.gouv.fr)

Isabelle HARTMAYER ..... DDT Drôme ..... excusée à cette CAP

[Isabelle.hartmayer@drome.gouv.fr](mailto:Isabelle.hartmayer@drome.gouv.fr)

Didier ORSOLLE..... DDT Drôme ..... excusé à cette CAP

[didier.orsolle@drome.gouv.fr](mailto:didier.orsolle@drome.gouv.fr)

Maryline GROSROYAT ..... Permanence nationale ..... experte

[Maryline.grosroyat@i-carre.net](mailto:Maryline.grosroyat@i-carre.net)



Pour nous rejoindre, téléchargez ici le bulletin d'adhésion :

[http://www.cfdt-ufetam.org/infosutiles/doc/Bulletin\\_adhesion.rtf](http://www.cfdt-ufetam.org/infosutiles/doc/Bulletin_adhesion.rtf)